

defaillance moteur voiture hors periode de garantie

Par marimer, le 29/08/2022 à 21:10

Bonjour,

Après plussiers passages au garage de mon concessionnaire PEUGEOT, j'apprends par un technitien que le moteur de mon 3008 (acheté neuf en 2017, kilométrage parcouru à ce jour : 130000 km), qui consomme beaucoup huile, est à remplacer. J'ai respecté scrupuleusement le programme d'entretien chez le même garage PEUGEOT. Il s'avère que le cout de la main d'oeuvre associé à l'échange standard de mon moteur est à ma charge et celui des piéces est assuré par le constructeur. Je me suis renseigné sur les sites internet spécialisés et j'ai découvert que le moteur PURETECH 1.2 qui équipe mon véhicule présente de par sa conception un risque important de consommation d'huile suite à une dégradation de la courroie de distribution. D'ailleurs, mon véhicule n'a pas fait l'objet d'un rappel pour remplacement anticipé de celle-ci alors qu'il aurait dû en bénéficier.

Sur la base de ces éléments, et dans la mesure où la probablité de rencontrer le même problème avec un moteur remis à neuf est grande, j'ai fait un courrier à PEUGEOT pour leur demander d'assumer 100% des coûts de la réparation. A ce jour, je n'ai reçu aucune réponse.

J'ai besoin de votre aide pour me faire entendre auprès de PEUGEOT.

Merci beaucoup.

Bien cordialement.